

INTRODUCTION

L'Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier Aval du Tchad (ARSAT) est un établissement public à caractère administratif, créé par l'ordonnance N°005/PR/2012 du 7 février 2012.

LE MANDAT DE L'ARSAT

L'ARSAT a pour mandat le contrôle et la régulation du secteur pétrolier aval, ainsi que la mise en place de mécanismes permettant de mieux sécuriser l'approvisionnement et la distribution des produits pétroliers.

MISSIONS

Les principales missions de l'ARSAT sont les suivantes :

- -Élaborer les textes réglementaires régissant les activités du secteur pétrolier aval et contrôler leur application ;
- -Assurer la régulation, le contrôle et le suivi des normes des exploitants et des opérateurs, notamment ceux des raffineries, des dépôts, des stations de distribution et des points de vente ;
- Contrôler les quantités et la qualité des produits pétroliers au niveau de la raffinerie ;



- Veiller à la constitution et à la gestion des stocks de sécurité et stratégiques ;
- Organiser les activités d'importation et d'exportation des produits pétroliers et de leurs dérivés ;
- Gérer les fonds destinés à assurer le fonctionnement des mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix ;
- Apporter un soutien à la formation et au perfectionnement du personnel du secteur pétrolier aval ;
- Stabiliser les prix des produits pétroliers.

NOS ACTIONS

◆ Les subventions

L'ARSAT gère les fonds pour la stabilisation des prix du gaz, rendant ainsi l'accès au GPL plus abordable pour les couches sociales moyennes. La subvention du gaz domestique s'élève à 144,04 FCFA par kilogramme au niveau de la raffinerie de Djermaya et à 855 FCFA à l'importation.

IMPACT SOCIAL

Croissance de la consommation : La consommation de gaz a connu une croissance exponentielle, passant de 7 422 tonnes en 2012 à 81 136 tonnes en 2023.



◆ Impact financier de la subvention

Subvention annuelle augmente avec la consommation. Pour 2024, les prévisions sont les suivantes :

- Production de la raffinerie : 90 204 tonnes ;
- Importation : 32 292 tonnes ;
- Coût total de la subvention : 30 569 047 041 FCFA.

◆ Défis et solutions

Capacité limitée de production de la raffinerie, plafonnée à 140 tonnes/jour.



- Importation de gaz par l'ARSAT pour combler le déficit entre la demande et l'offre.
- Diversification des sources d'approvisionnement en GPL.

PERSPECTIVES ET PRÉVISIONS

Estimation des Besoins et Croissance
Les besoins en gaz sont estimés à 90 210 tonnes pour 2024, avec une croissance annuelle approximative de 25%.

NOS ATTENTES

Obtenir des financements pour soutenir la continuité des subventions sur le GPL et préserver nos ressources forestières.

- Rendre le gaz facilement accessible aux populations vulnérables, notamment dans les zones désertiques du pays.
- Amorcer une véritable transition écologique.
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur.

CONTACTS ET INFOS SUPPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, visitez notre site web : <http://www.arsat.td>

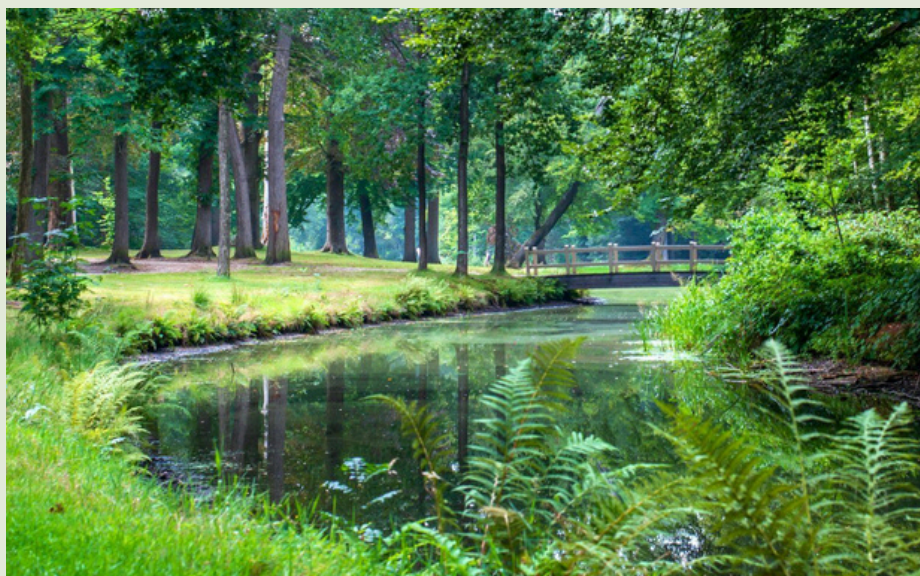
→ Soit sur : nfos@arsat.td

✉ arsat202@gmail.com

✉ BP : 2695

📍 Rue : Av. Maréchal Idriss Deby Itno

☎ (+235) 22 71 07 76



République du Tchad
Ministère du Pétrole,
des Mines et de la
Géologie



#COP29

Du 11 au 22 Novembre
2024
à Baku, Azerbaïdjan .



Scannez-moi !

